## Guide en cas de mot de passe perdu

Nous êtes adhérent (nouvel adhérent ou ancien adhérent ré-inscrit sur le nouveau site) et vous avez reçu un mail automatique émis par notre site (www.aeaf.fr). Ce site vous a donné votre **identifiant** et votre **mot de passe**.

## Or, vous avez perdu votre mot de passe ! Que faire ?

- 1. Cliquez sur « ESPACE PERSONNEL » (ce qui ouvre la page de saisie : identifiant et mot de passe)
- 2. Remplissez la case « Identifiant »
- 3. Cliquez sur « mot de passe oublié » (ce qui ouvre une nouvelle page)
- 4. Remplir la case en donnant soit son identifiant, soit son adresse de messagerie.
- 5. Cliquer sur le bouton bleu « Générer un mot de passe » (ce qui ouvre une nouvelle page dans laquelle vous lisez : « Vérifier votre messagerie pour y trouver le lien de confirmation »)
- 6. Allez consulter votre messagerie. Le message émis par le site est du type suivant :

Quelqu'un a demandé le renouvèlement de son mot de passe pour le compte suivant : <u>http://www.aeaf.fr/</u> Identifiant : xyz.fghij S'il s'agit d'une erreur, ignorez ce message et la demande ne sera pas prise en compte. Pour renouveler votre mot de passe, cliquez sur le lien suivant :<<u>http://www.aeaf.fr/wp-</u> login.php?action=rp&key=BQ6B70LKgmDiaUysAwG5&login=...>

7. Cliquez sur le lien inférieur « ; : <<u>http://www.aeaf.fr/wp-....</u>» (Il apparaît une nouvelle page comportant deux cases)

La case supérieure contient votre nouveau mot de passe et la case inférieure est un bouton bleu

- 8. Copiez ce nouveau mot de passe (CTRL C) et, par précaution, notez-le quelque part !
- 9. Attention ! Important ! : Cliquez sur le bouton bleu « Réinitialisation de votre mot de passe » (C'est par cette action que vous entrez le nouveau mot de passe dans votre compte personnel).
- 10. Cliquez sur le lien(en lettres bleues) « Connexion » (*Vous êtres revenu sur la page de saisie de votre identifiant et de votre mot de passe*.
- 11. Saisissez votre identifiant
- 12. Pour saisir votre mot de passe, vous pouvez faire « coller » (CTRL V) si vous n'avez rien mis d'autre dans votre presse-papier entre temps. Vous pouvez alors vous connecter à votre compte, c'est-à-dire à votre espace personnel).